
Publicité

» [OPINIONS](#) » [LAURE WARIDEL](#)

L'empoisonnement silencieux de Rouyn-Noranda: la population réclame justice



**Laure
Waridel**



PARTAGE

Samedi, 28 octobre 2023 00:00



MISE À JOUR Samedi, 28 octobre 2023 00:00

À Rouyn-Noranda, une tueuse lente et silencieuse circule partout dans la ville. Elle entre dans les maisons par toutes les ouvertures, aussi petites soient-elles.

Elle pénètre même le corps des gens. On la mesure à des taux inquiétants jusque dans les ongles de jeunes enfants.

Les conséquences de sa présence se font généralement sentir des années plus tard, souvent même des décennies. Elle est sans odeur et sans goût. Il est donc facile de l'ignorer.

Pourtant...

On sait qu'elle est cancérigène.

On sait qu'elle est neurotoxique, donc apte à affecter le développement cognitif des enfants, mais aussi leurs comportements. En fin de vie, elle est associée à des maladies neurodégénératives.

On sait aussi qu'elle nuit au bon fonctionnement du système hormonal qui régule croissance, métabolisme, sexualité, fertilité, humeur, stress, sommeil, etc.

On sait surtout qu'elle est un poison.

Aveuglement volontaire

Tous les paliers de gouvernements sont au courant. Depuis au moins 1979, ils disposent de données probantes confirmant son omniprésence et les

risques qu'elle pose pour la santé de la population ainsi que pour l'environnement.

Cette tueuse lente et silencieuse, c'est la pollution qui émane de la Fonderie Horne, propriété de la multinationale multimilliardaire Glencore.

C'est l'arsenic provenant de ses opérations, émises à des taux 22 fois plus élevés que ce qui est permis ailleurs au Québec.

C'est le plomb qui dépasse la norme près de 5 fois et le cadmium, près de 4 fois.

Sans parler de 23 autres contaminants.

Et comme par hasard, l'espérance de vie est en moyenne 6 ans inférieure dans certains quartiers de Rouyn-Noranda qu'ailleurs au Québec!

Il s'y trouve aussi beaucoup plus de cas de cancers du poumon, ainsi qu'une forte incidence de bébés naissant avec un faible poids et bien trop de maladies rares, qui ne le sont pas là-bas.

Action collective

Se sentant abandonnés par le gouvernement, des citoyens de Rouyn-Noranda font appel aux tribunaux. Ils ont déposé cette semaine une demande d'action collective afin que justice soit faite.

Ils poursuivent Glencore et le gouvernement qui ne prennent pas leurs responsabilités pour contrer la tueuse lente et silencieuse qui les menace depuis des décennies.

Ils demandent que la fonderie respecte les mêmes normes de santé publique qu'ailleurs au Québec.

Ils exigent aussi un dédommagement financier pour compenser le stress venant avec la peur d'être malade, les inquiétudes pour la santé de leurs enfants, les troubles de voisinage et les atteintes à leurs libertés. Notamment.

Chronologie des faits

Ce qui est choquant lorsqu'on lit le document déposé à la Cour supérieure, c'est de constater à quel point les autorités gouvernementales étaient au fait des problèmes depuis des décennies et qu'elles n'ont pas agi.

En 2004, un groupe de travail interministériel recommandait déjà d'exiger le respect d'une norme de 10ng/m³ et un plan pour atteindre la norme québécoise de 3ng/m³ le plus rapidement possible.

Rien de cela n'a été fait. Dix-neuf ans plus tard, on demande tout juste un plan pour... 2027!

Jusqu'à quand laisserons-nous des compagnies rendre les gens malades ou causer leur mort prématurée pour de l'argent?

Quelle honte pour tout le Québec!

12 Commentaires

Vous devez être connecté pour commenter.

[Se connecter](#)

ARCHIVES [2023](#) [2022](#) [2021](#) [2020](#) [2019](#) [2018](#) [2017](#) [2016](#) [2015](#) [2014](#)

ACCÈS RAPIDES

SECTIONS

EN SAVOIR PLUS

S'ABONNER

APPLICATIONS MOBILES

© 2023 Le Journal de Montréal Inc. Tous droits réservés.